



Dettes - sans reconnaissance - refus rembourser

Par MINOUCHE

bonjour
difficile de trouver le bon endroit pour poster un message
et je crains déjà les réponses!!!
voilà, j'ai prêté (oups) 3000 EUROS en espèces (re oups) à mon compagnon ou plutôt ex-compagnon car il ne veut plus me voir
à l'époque j'avais préparé une reconnaissance de dette, je n'ai pas eu le cœur de lui faire signer!!!
aujourd'hui j'ai moi-même des difficultés financières!!!
je lui demande de me rembourser gentiment, il refuse et m'insulte presque!!!
c'était soi-disant pour des frais d'implant dentaire!!!
ma question puis je sans être ridicule déposer une main courante, puis je lui adresser un courrier en recommandé avec la reconnaissance de dette!!!
puis je puisque je connais le lieu où il doit avoir normalement ses soins, contacter le cabinet pour être au moins sûre que l'argent va servir à cela
pour rendre mon histoire bien cloque en plus, je n'ai aucune notion ou joindre éventuellement son entourage
!!!!
merci à tous de vos conseils
à bientôt

Par jury34

Bonjour,

Vous êtes au bon endroit!

En revanche, il faut prouver qu'il a une dette.

Si vous lui avez donné 3000 euros en espèces de la main à la main sans reconnaissance de dette : vous pouvez les oublier...

Cordialement

Par MINOUCHE

RE BONJOUR
MERCI DE VOTRE RÉPONSE
je savais que l'amour rendait aveugle!!! mais là
bref je m'en doutais, et je suppose que lui aussi!!!
néanmoins je voulais savoir, si je pouvais tout de même faire une main courante!!!
et lui adresser une copie, ou lui adresser un courrier recommandé pour cette dette
ou rebasculer sur une autre procédure!!!! abus de confiance ou autre
merci

Par jury34

L'amour rendait aveugle!!!

J'en ai bien peur...

neanmoins je voulais savoir , si je pouvais tout de meme faire une main courante !!!

Non, pas d'infraction pénale!

Désolé,

cordialement

Par MINOUCHE

Re et toujours merci

Dans le fond main courante n est pas une plainte

Qu est ce que je risque a part etre ridicule....

Je vais juste relater mon histoire...

Moi un jour j ai bien eu une plainte parce que j avais envoyer un sms a mon amant....il a porter plainte suite a ce sms pour ce dedouaner face a son epouse,

Alors une main courante pour 3000 euros en espece, cela pourra les faire rire